

ME BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN APPARTEMENT et UNE CAVE
SIS A OYONNAX (01100), 11 Rue Normandie Niemen
SUR LA MISE à PRIX DE 45.000 € OUTRE CHARGES**

frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente

**ADJUDICATION le MARDI 4 FEVRIER 2025 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE**

Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIE, Société Coopérative à capital et personnel variables, siège à ANNECY-LE-VIEUX (74985 ANNECY CEDEX 9), « Les Glaisins », 4 Avenue du Pré Félin, identifiée au SIREN 302.958.491 et immatriculée au RCS d'ANNECY, représentée par ses dirigeants en exercice domiciliés audit siège en cette qualité.

Créancier poursuivant ayant pour avocat Me BERNASCONI avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune d'OYONNAX (01100), 11 Rue Normandie Niemen, dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, cadastré :

Section AL numéro 41, lieudit « Rue Jean Donier », pour 16 ares 20 centiares

Section AL numéro 243, lieudit « 9 Rue Jean Donier », pour 01 are 99 centiares

Section AN numéro 414, lieudit « Rue Normandie Niemen », pour 05 ares 05 centiares

Section AN numéro 415, lieudit « Rue Normandie Niemen », pour 69 ares 44 centiares

Dans le bâtiment X, sis 9 Rue Normandie Niemen

LOT 1101 : un APPARTEMENT, au rez-de-chaussée surélevé, entrée, WC, séjour avec porte-fenêtre donnant sur un balcon, cuisine, salle de bains, deux chambres. Les lieux sont libres de toute occupation

Les lieux sont dans un état de saleté, envahis de détritrus.

Chauffage individuel électrique. Superficie : 62,52 m²

LOT 10101 : une CAVE au sous-sol (non visitée)

Visite par Me BURINE Commissaire de Justice à VALSERHONE (01200) : jeudi 23 janvier 2025 de 14h à 15h

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000) le **MARDI 4 FEVRIER 2025 à 14 HEURES sur la mise à prix de 45.000,00 € (QUARANTE CINQ MILLE EUROS) OUTRE CHARGES** frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com et via le site avoventes.fr

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix.

POUR EXTRAIT

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST